



## **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2021**

### **VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL À LA POPULATION DE CROS**

Il y a un an, à la même époque, personne n'imaginait un seul instant l'année que nous avons connue et j'aurai aimé écrire que 2020 resterait à jamais l'année de la pandémie mondiale de la Covid-19. Cela aurait signifié au moins que c'était fini.

Malheureusement nous commençons 2021 dans une situation tout aussi préoccupante, même si l'arrivée prochaine d'un vaccin nous redonne un peu l'espoir de retrouver bientôt une vie normale.

Depuis 5 ans nous avons le plaisir de se retrouver autour de la traditionnelle galette des Rois à l'occasion de la présentation des vœux du conseil municipal. Ce moment si important pour un maire et son équipe.

Cette année l'impossibilité de se réunir m'a conduit à cette solution des vœux écrits. Je le regrette sincèrement car rien vaut le contact direct qui facilite les échanges, mais la tenue de l'engagement que nous avons pris de vous tenir informé des actions menées par la municipalité et la situation sanitaire actuelle ne laisse pas beaucoup d'autres solutions.

Avant tout, je voudrais que nous ayons une pensée pour toutes et tous ceux qui nous ont quitté, pour tous ceux qui aujourd'hui se trouvent en difficulté et notamment pour des soucis de santé. C'est quand cela ne va pas que la solidarité doit s'exprimer. Surtout dans nos petites collectivités. C'est dans des situations telles que celle que nous vivons depuis de trop nombreux mois que l'on doit faire le tri entre ce qui est important et ce qui est superflu.

Je voudrai remercier une nouvelle fois le personnel communal qui a tenu à assurer la continuité du service tout au long de cette année, permettant ainsi de répondre aux exigences légitimes qui sont les vôtres.

Pour répondre au mieux aux conséquences locales de la pandémie, le conseil municipal a agit sur 4 leviers. D'abord l'information que cela soit à travers l'affichage municipal, le site internet de la commune, le journal communal ou l'application « Panneau pocket », puis en fournissant à toute la population des masques de protection lavables (il en reste encore au secrétariat pour ceux qui en auraient besoin), le troisième en proposant des petits travaux aux artisans locaux qui ne pouvaient poursuivre ailleurs leur activité et qui nous l'on fait savoir. Enfin en assurant un contact direct avec nos aînés et personnes vulnérables mais aussi avec tous ceux qui pouvaient être en difficulté du fait de la pandémie et de ses conséquences économiques et à qui nous avons proposé un soutien et des aides spécifiques pour leur permettre de traverser cette période exceptionnelle.

Mais oublions un instant la situation sanitaire pour revenir à la tradition et jeter un regard sur 2020.

Évènement important s'il en est, le 15 mars l'équipe municipale a été profondément renouvelée, je profite de ces quelques lignes pour vous remercier encore de la confiance que vous avez bien voulu nous accorder et me renouveler afin que nous fassions encore un peu de route ensemble. Mais la nouvelle municipalité n'a été installée que le 25 mai. Entre ces deux dates les 2 équipes ont travaillé de concert. Je remercie encore l'équipe sortante pour avoir acceptée d'apporter ses compétences et ses connaissances aux nouveaux élus dans cette période pour le moins compliquée et aux nouveaux élus d'avoir gardé intacte leur motivation dans ces conditions difficiles.

Autre point important nous avons constaté 3 naissances et un décès. Le solde naturel de la population a donc été positif en 2020. C'est suffisamment rare pour être souligné. Faisons le vœu que cela s'amplifie et se reproduise souvent.

Rarement aussi un tel renouvellement de la population avait été constaté en si peu de mois. Pas moins d'une dizaine de maisons ont changé de propriétaire en 2020. Est ce l'effet Covid-19 ?

Je regrette le départ de ceux qui ont vendu leur propriété tant leur implication dans la vie de la commune ou de leur quartier était remarquable. Ils peuvent revenir ici, quant ils veulent, ils seront toujours chez eux à Cros.

Et bienvenue aux nouveaux Crousènes et Crousens, merci d'avoir choisi Cros pour leur nouvelle vie. Je formule le vœu qu'ils trouvent dans notre belle vallée ce qu'ils sont venus y chercher. Lorsque la situation sera redevenue plus normale et que les réunions seront à nouveau possibles nous leur feront un accueil plus chaleureux en attendant qu'ils sachent que les services de la mairie et les élus sont à leur disposition pour faciliter leur installation.

En 2020 comme partout ailleurs, nous avons dû suspendre la quasi totalité des manifestations culturelles, festives et réduire le nombre de participants aux cérémonies officielles pour répondre aux dispositions liées à la lutte contre le virus. Privé de théâtre, de concerts, de conférences, de films et donc des plaisirs d'être ensemble, l'année a été tristounette. Pour les mêmes raisons nous avons du reporter le repas annuel des aînés et arrêter au mois d'août le marché des producteurs locaux qui avait eu tant de succès en juillet. Là encore dès que la situation le permettra nous rattraperons le retard si les bonnes volontés sont toujours là.

### **Un rapide retour sur l'avancement des travaux que nous avons programmés en 2020**

2020 a vu la fin d'un cycle de quasiment 4 ans de gros travaux essentiellement sur nos réseaux d'eau ou d'accessibilité aux bâtiments publics. Mais cette année si particulière, durant laquelle les entreprises ont allégé très sérieusement leurs prestations, a été mise à profit par la municipalité pour préparer les projets de l'après crise même si nous devons nous attendre à devoir établir des budgets plus rigoureux encore que lors des années passées.

D'abord rappelons nous que nous avons terminé 2019 par la subvention octroyée par le Conseil régional Occitanie pour la création du verger des fruitiers sauvages dans le cadre d'un budget participatif. Le projet de la commune ayant été soutenu par un très grand nombre de citoyens nous a permis d'obtenir la cinquième place sur plus de 70 projets présenté par les 13 départements de la région Occitanie et une subvention de 80% du coût du projet. Au cours de 2020 nous avons donc préparé le terrain, posé la clôture contre les sangliers et à l'automne réalisé la plantation de plus d'une quarantaine d'espèces différentes de fruitiers sauvages issus de notre territoire communal. Certes les plants sont pour beaucoup de petite taille mais laissons la nature faire et dans quelques années nous et nos enfants en profiteront. Le dispositif d'arrosage et toute la signalétique seront réalisés au début 2021. C'est un peu d'histoire de la commune que nous installons là car un grand nombre de ces fruitiers sauvages étaient utilisés par nos anciens.

Les travaux de renforcement du réseau d'eau potable de la Rouvière à partir du forage d'Aigues-Vives ont été réceptionnés à la fin du printemps. Heureusement car sans l'apport du forage et vu la faiblesse du débit cet été de la source de Vallon d'Esclafar et l'existence d'une fuite importante très difficile à localiser nous n'aurions pu fournir de l'eau aux abonnés.

#### **2020 a vu aussi :**

- La fin les travaux de l'aire de loisirs avec la réalisation des plantations et la mise en place de l'éclairage pour pouvoir profiter le soir de son terrain de boules et de ses appareils de fitness. Voilà un endroit où on peut se retrouver. Le Vidourle coule à coté et apporte un peu de fraîcheur bien agréable lors de nos étés de plus en plus chauds.
- La pose d'une clôture au cimetière pour interdire aux sangliers d'y pénétrer et d'y provoquer des dégâts comme ils avaient pris l'habitude de le faire et d'une barrière au dessus du mur de soutènement de la route du chemin du Roucan en prolongement du pont de la Jasse, pour éviter les chutes.
- La poursuite des recherches de fuites sur les canalisations permet de réduire le gaspillage et sécurise la distribution aux abonnés et la pose de vannes de sectionnement sur les divers réseaux d'eau potable pour simplifier leur gestion.
- La réfection de la peinture de la salle polyvalente.
- L'augmentation du domaine communal de 26 ha pour que chacun puisse aller se promener, chercher des champignons, ramasser châtaignes et bois mort... en toute liberté.

Mais la Covid-19 a eu aussi de incidences notables sur d'autres travaux prévus et budgétés en 2020 qui ont dû être reportés au 1<sup>er</sup> semestre 2021 :

- La remise en état des ponts submersibles de Moulin de Cardy et du Mas de Baumel dont les travaux pourront commencer dès que le niveau du Vidourle aura baissé (l'appel d'offre est en cours pour choisir l'entreprise).
- Le traitement (purge + confortement) de la falaise située en bordure de la route du Pouget dont la tenue des blocs de rocher a été réduite par les infiltrations d'eau (travaux prévus fin janvier).
- La mise en place de traitement par UV des réservoirs d'eau de Driolles, Fourniels et de la source de vallon d'Esclafar.

Pour le local des chasseurs nous avons subit un échec. Je le regrette sincèrement. En effet les demandes de permis de construire successives que nous avons présentées ont toutes été refusée et cela malgré les aménagements

que nous avons prévus pour assurer la transparence hydraulique de notre projet. La situation du terrain sur lequel nous souhaitons établir ce bâtiment se trouvant dans le lit majeur du Vidourle. Il est vrai que les inondations dans les Cévennes et dans l'arrière pays niçois où les cours d'eau ont dépassé les niveaux jamais encore atteints nous obligent à être prudents.

Nous recherchons donc un autre lieu à proposer à la société de chasse de Cros, car nous avons tous besoin de réguler la population de sangliers sur notre territoire car faute de prédateurs de ce gros gibier dans la nature le recours à l'habileté des chasseurs est à favoriser. Et pour conserver un nombre suffisant de fusils il est impératif qu'ils puissent bénéficier d'un local confortable et aux normes sanitaires.

### Et de quoi sera fait 2021 ?

En plus du report des travaux qui n'ont pas pu être réalisés en 2020, nous engagerons le programme de travaux tel que nous vous l'avions proposé lors du renouvellement du conseil municipal à savoir :

- Les études pour sécuriser la traversée du village: En effet suite à la vitesse excessive des automobilistes à la traversée du village malgré la signalisation et les radars pédagogiques, le conseil municipal a engagé avec l'appui du Conseil départemental l'étude d'un aménagement de la RD169 à la Pieuzelle, au temple et au Bouzigaud. Cette opération est compliquée car elle impactera les réseaux d'eau, d'éclairage, d'assainissement, d'eau pluviale et naturellement la circulation pendant les travaux et il ne faut pas réduire les lieux de stationnement déjà si rares. Le but est de sécuriser les habitants vivant en bordure de la route départementale et d'en profiter pour améliorer l'aspect visuel du village. Une première esquisse des travaux à réaliser a été établie par les services du Conseil départemental. 2021 sera consacré à la recherche d'un maître d'ouvrage pour les études et à la recherche de subventions pour le financement des travaux. Cette opération s'étalera sur plusieurs années et fera l'objet d'information à la population au fur et à mesure de son avancement.
- Le hameau de Crouzet est un des derniers hameaux de la commune non desservis par un chemin public carrossable. Depuis de nombreuses années ses habitants mais aussi les services d'assistance aux personnes, les services postaux, de secours... empruntent un chemin totalement privé pour s'y rendre. La municipalité a engagé avec les propriétaires du chemin et avec les autres utilisateurs une démarche conduisant à créer un chemin public. 2021 devrait voir aboutir ce projet avec l'aide de l'État et du département que nous avons sollicités pour nous aider à le financer.
- La sonorisation de la salle polyvalente afin d'améliorer le confort de ceux qui assistent aux conférences, projections de films ou réunions diverses produites dans ce local communal.
- Enfin et pour répondre à une demande de plus en plus pressante la réhabilitation des chemins ruraux sera entreprise. Ces chemins publics qui historiquement permettaient aux habitants de relier les divers lieux de vie de la commune sont aujourd'hui plébiscités par les randonneurs. Mais ils présentent très souvent l'inconvénient de passer devant les habitations. Et ce qui était naturel et souhaitable il y a quelques années et devenu une gêne pour les propriétaires de ses maisons. Aussi la municipalité est prête à étudier pour chaque cas une déviation de ses chemins à la demande des propriétaires des lieux, comme nous l'avons fait entre autres pour le chemin du Terras. À charge pour eux de régler les frais de la procédure réglementaire permettant le déplacement d'un chemin public.
- 2021 verra aussi la révision du schéma directeur de l'eau qui date d'une dizaine d'années. Cette révision est devenue nécessaire pour sécuriser et développer nos réseaux d'AEP sur la commune et pouvoir continuer à bénéficier des subventions de l'Agence de l'eau et du Département. De plus nous profiterons de la révision de ce document pour enfin faire établir des plans des réseaux d'eau potable qui font si cruellement défaut pour la recherche de fuites.

Enfin vu la volonté du conseil municipal de pouvoir permettre à de jeunes familles de venir s'installer à Cros et de la quasi impossibilité de pouvoir trouver des terrains constructibles avec l'application du Règlement National d'Urbanisme auquel la commune est actuellement soumise, nous engagerons la procédure d'élaboration d'un document d'urbanisme type carte communale permettant de définir les zones constructibles et les non constructibles. Cette procédure sera étalée sur plusieurs années et sera conduite en relation permanente avec la population.

Voilà ce que nous espérons pouvoir réaliser cette année afin de permettre une vie plus facile à l'ensemble des habitants si la situation sanitaire ne se détériore pas plus.

Par delà la crise nous devons continuer à aller de l'avant.

Par ces temps difficiles pour tous il faut avoir des rêves à l'infini et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns. L'espoir d'une amélioration de la situation doit nous porter.

Dans ces conditions si particulières il peut paraître désuet de vous souhaiter une très belle année. Mais persistant à garder un esprit combatif je veux le meilleurs pour tous.

Je tiens à vous présenter mes vœux pour cette nouvelle année. Année de combat contre la Covid-19, année de solidarité et d'entraide envers les plus fragiles d'entre-nous, année de fraternité pour faire en sorte que nous ne laissions personne au bord du chemin.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à tous une belle et heureuse année faite de bonheur simple et remplie de joie.

Prenez soin de vous.

Nous devons tous faire preuve de responsabilité individuelle et collective.

*Le Maire de Cros, Christian Clavel*